



Réunion de clôture du débat public d'Ivry  
Lundi 14 décembre 2009

**Discours de François Dagnaud,  
Président du SYCTOM de l'Agglomération parisienne**

---

**1/ Nous voici donc arrivés au terme de ce débat public, et au moment d'en tirer les premiers enseignements :**

- 1<sup>er</sup> : le débat a fait apparaître une convergence forte sur la prévention

C'est en effet la priorité numéro 1.

Et je veux d'abord rendre cet hommage aux associations qui en ont fait leur cheval de bataille. Je veux aussi leur donner acte qu'elles ne revendiquent pas l'objectif « zéro déchets », en effet totalement illusoire, et qu'elles reconnaissent par la même la nécessité de traiter les déchets.

Le SYCTOM a fait sienne cette priorité dès 2004, en se dotant de son propre plan de prévention, assorti d'objectifs chiffrés, et de moyens conséquents. La Ville de Paris en 2007, avec d'autres collectivités, s'est engagée à nos côtés. Le Conseil régional a rempli sa mission de planification à l'échelle francilienne et le Grenelle de l'environnement est venu à son tour valider et nationaliser cette priorité en 2008.

Ce débat aura donc permis d'acter la convergence de tous les acteurs pour franchir un nouveau cap, pour aller plus vite et plus loin dans la réduction des déchets. Et rien que pour cela, ce débat public n'aura pas été vain !

- 2<sup>e</sup> : le débat n'a fait émerger aucun contre projet crédible

C'est évidemment l'enseignement le plus décisif : Parmi toutes les positions qui se sont exprimées, aucune n'a pris le risque d'apporter sa réponse aux 3 questions qui auraient pu fonder un projet alternatif au nôtre : Combien de tonnes de déchets faudra t'il traiter, puisque quels que soient les progrès de la prévention, personne ne s'inscrit dans la perspective « zéro déchet » ? Comment faudra t'il les traiter ? Où seront-elles traitées ?

A ces 3 questions, seul le projet du Syctom apporte des réponses : 600 000 t seront à traiter, en fixant le cap ambitieux d'une réduction de 20% des besoins de traitement. Les traitements devront s'adapter à la nature de chaque déchet : les recyclables avec le quasi doublement des capacités de tri, les déchets organiques avec la méthanisation, ce qui permet de réduire de moitié l'incinération tout en préservant la valorisation énergétique. 3<sup>e</sup> réponse : c'est bien le site d'Ivry qui offre le meilleur éco-bilan.

C'est une conclusion majeure : Notre projet, construit sur le triptyque Réduction/diversification/valorisations, a certes reçu dans ce débat plusieurs propositions correctives, mais aucun projet alternatif ne lui a été opposé.

Certains ont plaidé en faveur du compostage, je crois en effet qu'il a un potentiel de progression qu'il ne faut pas sous estimer, mais qui osera prétendre que le compostage pourrait suffire à traiter l'ensemble des déchets ménagers produits en milieu urbain dense ?

D'autres semblent se résigner à renvoyer chez les autres ce qu'ils ne veulent pas voir chez eux en plaidant pour la mise en décharge. Mais comment l'enfouissement en grande couronne pourrait-il constituer un mode de traitement écologique ?

D'autres ont suggéré de ne faire que de l'incinération, sans tenir compte de nos objectifs de réduction du recours à l'incinération, de diversification des modes de traitement et de valorisation des déchets bio, qui sont aussi ceux du Grenelle.

D'autres encore ont remis en cause le TMB, sans démontrer que les collectes séparatives de bio-déchets seraient opérationnelles en temps et en heure, ni que ces collectes seraient de qualité suffisante pour permettre de se passer de TMB en entrée de site, et sans tenir compte non plus de la densité exceptionnelle de notre territoire.

D'autres enfin, très peu nombreux reconnaissons-le, recommandent de ne rien faire, de renoncer à tout projet de traitement, considérant que la suppression des capacités de traitement serait la façon la plus simple de faire disparaître les déchets... Mais imagine t'on de supprimer les hôpitaux dans l'espoir de faire disparaître les maladies ?

Face au défi immense que constitue le traitement écologique des déchets ménagers, notre projet est un projet équilibré, ambitieux et réaliste :

- avec 20% de capacité de traitement en moins,
- avec 50% d'incinération en moins,
- avec un mode de traitement dédié aux déchets bio,
- et avec un centre de tri reconstruit et doublé

## 2/ Ce débat public a-t-il rencontré son public et a-t-il fait vivre le débat ?

Des critiques et des soutiens au projet se sont exprimés tout au long des débats. Nous avons entendu des positions constructives, destinées à faire avancer les choses. Je tiens à saluer ces contributions au débat, quand bien même nous ne sommes pas d'accord sur tout.

Il m'a semblé aussi qu'un écho très atténué avait été réservé à un certains nombres d'acteurs qui avaient pourtant des choses à dire, comme certaines associations ou les élus des communes du bassin versant par exemple. Je sais qu'ils avaient à cœur de s'exprimer. Je pense qu'on aurait pu trouver une façon de leur donner la parole. Le principe

d'équivalence aurait sans doute du s'appliquer dans ce sens également, pour la bonne information de tous.

Nous avons, surtout, entendu un certain nombre de positions plus radicales, plus militantes, moins ouvertes à la pluralité des expressions et à la confrontation des arguments, dont l'omniprésence dans ces débats contraste avec l'absence des habitants.

Le constat que nous devons dresser à regret d'un « débat public sans public » fragilisera naturellement la portée de ses conclusions, quelles qu'elles soient...

Et pourtant, l'intérêt du public pour ces problématiques est confirmé d'année en année par le succès de nos JPO : près de 1 500 visiteurs à Ivry en trois ans !

L'absence du public est-elle le signe que la concertation antérieure menée par la ville d'Ivry et le SYCTOM a porté ses fruits, et qu'il n'y a pas d'inquiétude majeure ou de difficulté fondamentale avec les habitants du bassin versant sur le projet ? Nous le croyons.

Il nous faudra en tout cas, pour la suite de la concertation, porter une attention toute particulière aux modalités concrètes qui permettront au grand public de participer et de se faire entendre.

- **un débat public sans véritable débat**

Les formes imposées à ce débat ont privilégié la parole des experts, dont l'ambition parfois était moins de faire évoluer le projet que de préempter la tribune du débat public. Ces choix n'ont pas permis de faire se rapprocher les points de vues, ni de faire progresser la discussion.

La formule très classique retenue pour ce débat public devra donc être soumise à évaluation. N'est-elle pas déjà obsolète, au regard d'outils plus innovants de démocratie participative, comme les jurys citoyens ou les conférences de consensus ?

Réjouissons nous malgré tout que ces prises de parole aient fait émerger de vraies différences d'approche, qu'elles aient mis en lumière des divergences qui relèvent peut-être pour certaines d'un déficit d'explication de notre part, pour d'autres de désaccords de fond !

### 3/ Des points de désaccord qui persistent avec certains acteurs

- **Pour nous, l'enfouissement en grande couronne n'est pas acceptable !**

J'ai été frappé de l'absence quasi totale de la problématique de la mise en décharge dans la contestation du projet.

Ne fermons pas les yeux sur les décharges. Ce n'est pas parce qu'elles sont hors d'un champ de vision parisiano-ivryen, qu'elles sont hors sujet.

## Mise en garde de l'Union Européenne sur la mise en décharge, 20 novembre 2009

DÉBAT PUBLIC  
CENTRE IVRY-PARIS XIII

« bon nombre d'États membres (...) continuent à enfreindre les règles communautaires applicables à la gestion des déchets et à mettre en décharge une trop grande partie de leurs déchets biodégradables, contribuant ainsi au changement climatique. Si elle était mise en œuvre et appliquée correctement, la législation communautaire en matière de déchets pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 30 % (...) »



Si le SYCTOM ne réalisait pas ses projets à Ivry-Paris XIII et à Romainville, ce sont pendant quarante ans 5 tours Montparnasse de déchets qui iraient chaque année en grande couronne.

Est-ce cela le modèle de développement durable que l'on nous propose ?

J'ai gardé en mémoire l'interpellation de cette femme, représentante d'une association de Claye-Souilly, en réunion d'ouverture, qui nous disait très clairement que là bas, à quelques dizaines de kms d'ici, ils en ont assez de recevoir nos poubelles sur leur territoire. Ne faisons pas la sourde oreille ! La terre et l'environnement doivent aussi être défendus à Claye-Souilly !

C'est pourquoi notre objectif est clairement : zéro enfouissement d'ordures ménagères résiduelles, aussi rapidement que possible. Nous n'y avons peut-être pas assez insisté :

La suppression des 300 000 tonnes qui vont chaque année directement en décharge en grande couronne fait partie intégrante de notre projet et s'ajoute à nos objectifs de réduction.

- Pour nous, les incinérateurs privés ne doivent pas être exonérés de tout effort de réduction !

C'est un signal fort en faveur de la réduction que nous envoyons, projet après projet, en réduisant partout nos capacités de traitement :

- Isséane : -15%
- Ivry-Paris XIII : -20%

Avec, en plus, l'objectif de faire disparaître le besoin de plus 300 000t d'enfouissement chaque année. C'est pourtant la supposée timidité du Syctom qu'on met en cause !

Ne fermons pas les yeux sur les installations du secteur privé en proche périphérie de notre périmètre. Ils ne s'en cachent pas : ils pensent que nous serons en sous capacité à Ivry et qu'ils pourront ainsi maintenir leurs capacités d'incinération, et s'exonérer de tout effort de réduction.

Pardonnez moi de vous le dire avec franchise : ne réservez pas votre vigilance au service public. Allez voir par exemple :

- combien d'autres incinérateurs ont réduit leurs capacités ces 10 dernières années en IDF, hormis Isséane ?
- combien de projets de renouvellement dans les 10 ans à venir, dans la périphérie du SYCTOM, prévoient de réduire leurs capacités ou de diversifier leurs modes de traitement, hormis Ivry ?

C'est là que sont les « aspirateurs à déchets » dont parlent le CNIID et les Amis de la terre. Et ce qui fait obstacle à la prévention, c'est de regarder ailleurs !

J'ai à plusieurs reprises fait référence au risque de la multiplication de petits Naples, on n'a pas toujours voulu me croire. Et bien je vous communique cette information, parue la semaine dernière, de l'Observatoire Nationale de la Délinquance : les infractions pour dépôt d'ordure non autorisé ont triplé ces trois dernières années en zones rurale. Empêchons que cette délinquance environnementale s'étende à nos territoires urbains.

- Pour nous, la solidarité au sein de l'agglomération est une valeur d'avenir !

Là aussi, deux visions s'opposent :

- On peut rêver d'un schéma d'autarcie, avec plusieurs petits territoires autonomes, avec chacun son centre de traitement des déchets, son usine d'épuration des eaux usées, sa centrale électrique, et même sa décharge de déchets ultimes, etc. etc.
- Nous assumons notre opposition à ce modèle du « chacun chez soi, chacun pour soi » et nous y opposons notre vision de la solidarité des territoires et de la mutualisation des équipements de service public à l'échelle de l'agglomération.

Alors oui, c'est vrai : il y aura des déchets venant d'autres communes de l'agglomération parisienne qui seront demain traités à Ivry ; mais il y a déjà et il y aura encore demain des déchets Ivryens qui seront traités hors d'Ivry, dans d'autres centres du SYCTOM, de la même façon qu'aujourd'hui, quand on tire une chasse d'eau à Ivry, on bénéficie des équipements de gestion des eaux installés ailleurs !

- Pour nous le chauffage urbain est un atout pour chauffer moins cher et plus propre !



Pour nous - et je partage à cet égard l'avis des experts du GIEC -, la valorisation énergétique des déchets, plutôt que leur élimination, reste un modèle pertinent. La production de vapeur qui fournit une énergie de substitution aux énergies fossiles, de bonne qualité et à un coût peu élevé, répond à un objectif environnemental, à un objectif social et à un enjeu d'aménagement de la ville durable.

Au moment où l'Union européenne tente à Copenhague de convaincre ses partenaires, notamment chinois et américains, de limiter leur consommation d'énergie fossile, nous n'allons pas revenir au charbon et au fuel pour chauffer les logements, ni enfouir des tonnes de fermentescibles qui dégageront du méthane, dont le pouvoir « effet de serre » est quatre fois supérieur à celui du CO2.

**Objectifs d'économies de Tonnes Equivalent Pétrole à partir de l'incinération dans le Plan Chaleur de l'ADEME**

- Objectif de TEP évitées grâce à l'incinération d'ici 2012 : 70 000
  - Soit 5% des objectifs 2012 du fonds chaleur
- Objectif de TEP évitées grâce à l'incinération d'ici 2020 : 500 000
  - Soit 10% des objectifs 2020 du fonds chaleur
- TEP déjà évitées en 2008 grâce à la valorisation énergétique SYCTOM : 300 000

*Fonds chaleur, Bilan et perspectives, 19 octobre 2009*

- Pour nous, la mobilisation des associations contre la production de déchets est beaucoup trop timide !

Le cycle des déchets, c'est une chaîne production/consommation/collecte/traitement.

Le Syctom exerce une mission de service public obligatoire : le traitement. A notre initiative nous avons commencé à étendre notre champ de compétence à la prévention. Les élus locaux que nous sommes exerçons chacun dans nos communes une mission de collecte. Mais nous ne sommes ni des consommateurs, ni des producteurs de déchets !

C'est donc se tromper de cible que de prétendre militer contre la production de déchets en mettant en cause la responsabilité de ceux qui les traitent et les collectent, et en faisant l'impasse sur les producteurs.

Nous ferions des progrès bien plus rapides en termes de prévention des déchets, de diminution des volumes collectés, de progression du recyclage et de comportement d'achat éco-responsable, si on regardait davantage du côté de leur production.

Puisque des bonnes pratiques ont été évoquées en matière de prévention, regardez l'exemple de Bolder aux Etats-Unis, dans le Colorado. Les déchets ont effectivement beaucoup diminué à Bolder. Pourquoi ? Parce que les associations ont mené un lobbying intensif sur les entreprises, en leur mettant une grosse pression médiatique pour qu'elles

cessent le sur emballage, qu'elles organisent des consignes, pratiquent le recyclage des produits usagés qu'elles avaient mis sur le marché et s'investissent dans la prévention.

Pourquoi les associations, très mobilisées on l'a vu pour mettre sur la brèche élus locaux et services publics de proximité, ne font-elles pas la même chose ici ? Je les invite à s'y investir sans tarder et le Syctom, j'en prends l'engagement, les y aidera !

S'il existe donc manifestement des désaccords de fond avec certaines associations, il y a aussi, je l'ai dit, des convergences et des propositions de notre part.

#### 4/ La volonté de prendre en compte les critiques et les propositions constructives

- Préparons ensemble le nouveau plan de prévention du Syctom !

D'où ma proposition de mettre en place un comité de pilotage qui fédère toutes les énergies et toutes les bonnes volontés pour l'élaboration Plan de prévention 2010 - 2014 du SYCTOM.

Avec la Région qui adoptera son propre plan de prévention prochainement, avec l'ADEME qui mettra à disposition les financements issus de la TGAP, avec les collectivités de proximités, avec les associations je l'espère, nous devons aller plus vite et plus loin.



Je propose donc dès maintenant un calendrier opérationnel et un premier rendez-vous : le 18 février 2010, pour le lancement de ce comité de pilotage.

**- Avançons sur la méthanisation et laissons-nous de la marge sur le TMB !**

Avec le TMB, une volonté claire :

- Ne pas prendre de retard dans la valorisation organique des bio-déchets.
- Eviter le serpent qui se mord la queue : qu'on vienne nous expliquer ici ou là qu'on ne met pas en place de collecte séparative de bio-déchets parce qu'il n'y aurait pas de capacité de traitement en bout de chaîne.

Cependant le TMB fait question, notamment sur la qualité du compost qui en serait issu.

J'ai donc pris plusieurs initiatives :

- Ecrire aux maires de tout notre territoire pour encourager le développement de collectes séparatives de bio-déchets. Nous avons déjà des réponses positives.
- Lancer une étude sur le gisement de bio-déchets, dont les premiers résultats seront disponibles au premier semestre 2010, notamment pour identifier les gros gisements rapidement valorisables sur notre territoire.
- S'inspirer des retours d'expériences de l'ADEME et des perspectives de développement des collectes séparatives pour dimensionner notre TMB au bon niveau.

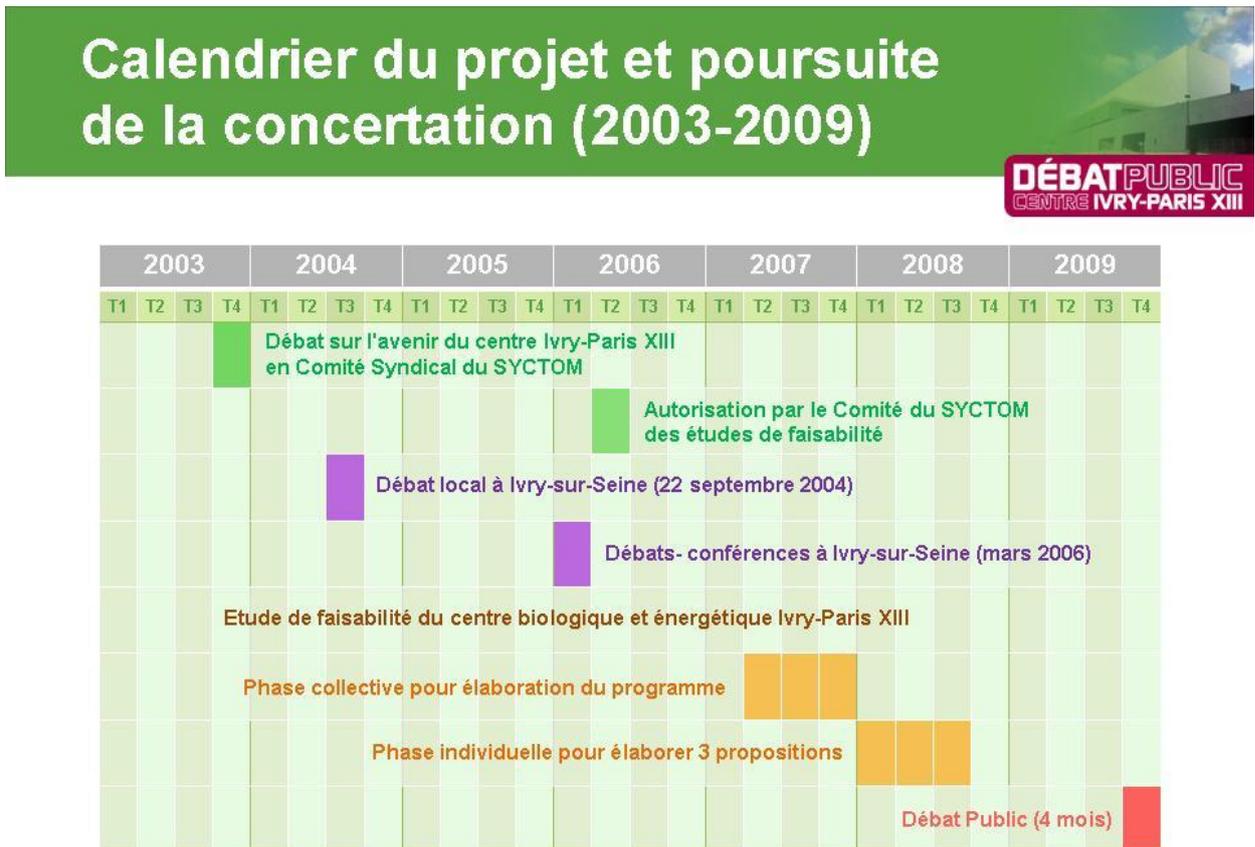
**- Partageons la surveillance de la sécurité de nos installations !**

- Proposition de permettre aux associations d'effectuer un contrôle de nos installations en leur attribuant un budget pour qu'elles désignent elles-mêmes un bureau d'études agréé ;
- Mise en place d'un indicateur simplifié permettant une meilleure compréhension des résultats des contrôles effectués sur nos centres. Nous y travaillons.

Sur la plupart des sujets (prévention, TMB, redevance incitative ou recyclage), le SYCTOM a donc pris l'initiative de faire des propositions concrètes, et a tenu compte des avis exprimés, y compris pour faire évoluer son projet.

Il s'agit donc désormais d'avancer, en tenant compte de l'ensemble de ces points.

## 5/ Le calendrier du projet et poursuite de la concertation



Pour le SYCTOM, cette procédure de débat public a constitué une étape importante dans la concertation engagée à notre initiative, avec Ivry, dès 2003. Sa fin ne signifie pas la fin de la concertation. Elle doit naturellement se poursuivre avec l'ensemble des acteurs concernés. Sous quelle forme ?

On nous propose un « garant ». Nous y sommes favorables. Il devra bien sûr faire l'objet d'un consensus de toutes les parties prenantes. Je ne doute pas que nous réussissions à désigner un garant qui fasse consensus entre nous. Mais à la lumière du débat public qui vient de se dérouler, c'est d'abord de « garanties » dont nous avons besoin !

Nous avons nous aussi, élus du SYCTOM, des exigences fortes : en termes d'information large et partagée, en terme de neutralité et d'impartialité, en termes de transparences et d'échanges aussi constructifs que possible.

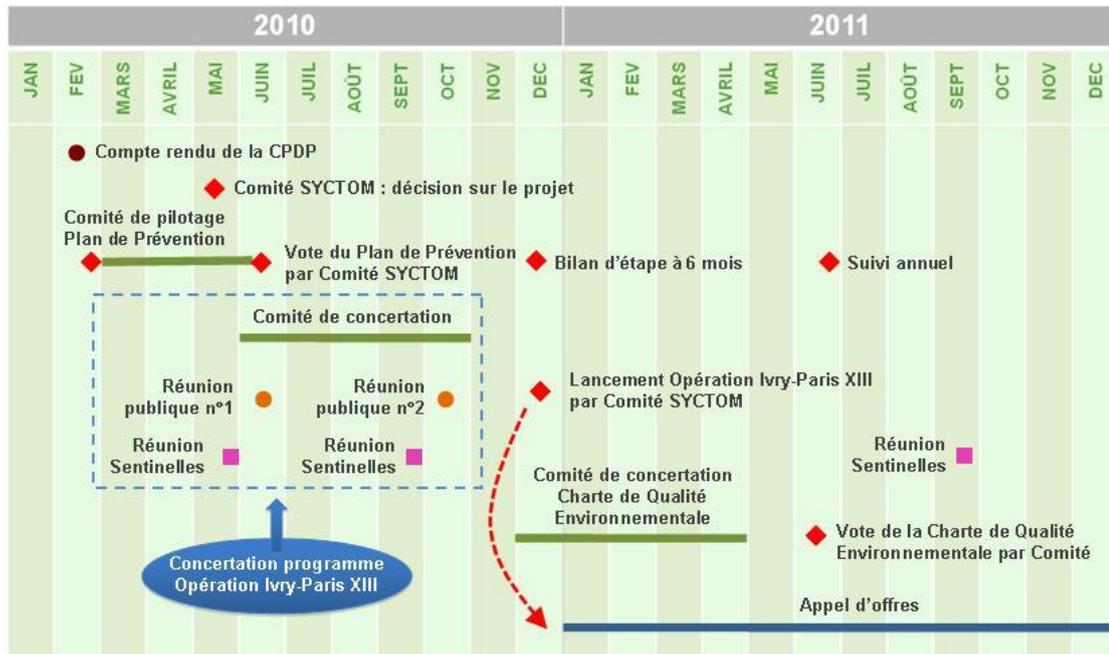
C'est pourquoi je dis :

- pas d'usine à gaz
- pas de technocratisation de la concertation
- pas de mise à l'écart des habitants
- pas de mise entre parenthèse du mandat des élus locaux

Dans l'attente d'une concertation plus approfondie sur les modalités de la concertation, je propose le calendrier suivant, à affiner après la décision du maître d'ouvrage en mai prochain :

## Calendrier du projet et poursuite de la concertation (2010-2011)

**DÉBAT PUBLIC**  
CENTRE IVRY-PARIS XIII



Pour conclure, je veux dire à quel point nous avons pensé ce projet pour qu'il soit demain au service de la Ville durable :

- par la valorisation des déchets bio pour le retour à la terre du compost et la production de biocarburant
- par la production de vapeur pour le chauffage urbain qui permet d'économiser les énergies fossiles
- par le doublement des capacités de recyclage
- par un meilleur évitement des gaz à effets de serre
- par le développement du transport alternatif à la route qui permettra d'éviter chaque année la circulation de 22 000 camions dans l'agglomération parisienne
- par la réduction des impacts environnementaux du traitement des déchets et notamment des rejets atmosphériques,

Il nous permettra de relever le défi de la densification urbaine.

Loin de détourner les habitants du geste de tri, il incitera à plus de prévention et à plus de tri, car les habitants mesureront l'utilité de leur geste.

Car c'est en faisant mieux nous même que nous donnerons aux autres l'envie de faire mieux.